



Communiqué de presse

Retraites : première réaction à l'allocution du Premier ministre

Le bureau confédéral de FO constate que le Premier ministre a confirmé essentiellement la volonté du gouvernement de mettre en place un régime unique par points supprimant l'ensemble du système existant et ses régimes. Il accélère même le calendrier législatif avec l'annonce d'un projet de loi en conseil des ministres le 22 janvier et sa présentation au parlement fin février.

FO constate aussi que sur chacun des aspects des conséquences de ce régime, le premier ministre a confirmé la justesse des analyses qu'elle a exprimé publiquement sans relâche : le régime unique par points n'améliorera pas les droits mais les dégradera, du fait du passage au calcul sur les meilleures périodes de la vie active à l'obligation d'acheter des points tout au long de la vie active, y compris dans les périodes de bas salaire, de temps partiel, d'interruption de carrière.

Les mesures annoncées sont en fait des compensations aux difficultés rencontrées par les salariés et souvent les salariées dans l'emploi mais qui existent aujourd'hui dans le système actuel avec le Fonds de solidarité vieillesse, financées par la CSG sur les revenus du patrimoine et non comme demain sur le recul de l'âge de la retraite.

A ce sujet, FO constate que le premier ministre confirme la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans, qui pénalisera par une décote (malus) celles et ceux qui voudront faire valoir leur droit à pension à 62 ans. Cela va à l'encontre au demeurant de l'affichage de la plus grande liberté ! Cela va aussi à l'encontre de ce que l'on nous rappelle comme étant un engagement de campagne puisque la réforme ne devait ni conduire à de nouvelles économies sur les retraites ni reculer l'âge de départ !

FO ne peut que déplorer et dénoncer que le projet soit de fait la marque d'une démission devant l'inéluctabilité des petits jobs (caissières à temps partiel, livreurs à vélo ...), dans la mesure où plutôt que de combattre résolument le chômage et la précarité, le premier ministre explique qu'il faut adapter notre système de retraite « au nouveau visage de la précarité ».

Incontestablement la mobilisation exceptionnelle et la grève engagée le 5 décembre conduisent le gouvernement à retarder l'application effective à la génération 1975 plutôt qu'à la génération 1963 comme initialement prévu. Pour FO cela ne peut que confirmer la nécessité de renforcer cette mobilisation.

FO appelle l'ensemble des salariés du privé et du public à s'y associer.

FO le réaffirme, nous devons préserver notre système de retraite et ses régimes. Nous sommes prêts à négocier pour son amélioration.

Paris, le 11 décembre 2019


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.facebook.com/forceouvriere)

 01.40.52.86.01



Face aux provocations du 1^{er} ministre et du ministre de l'Education nationale, ce qui est à l'ordre du jour, c'est déclencher la grève unie, sans interruption jusqu'au retrait !

Depuis le 5 décembre dans la plupart des départements, les personnels de l'Education nationale se réunissent en AG du 1^{er} et du 2nd degrés dans les secteurs, les établissements et les services avec leurs fédérations départementales FNEC FP-FO, FSU, SUD, CGT, parfois UNSA. Ils y votent la reconduction de la grève pour obtenir le retrait du projet de réforme MACRON-DELEVOYE sur les retraites.

Face à cette mobilisation qui a conduit à ce que 70 % des enseignants du 1^{er} degré et 75 % du 2nd degré soient en grève le 5 décembre, qu'a répondu le 1^{er} ministre dans son allocution du 11 décembre ?

- ▶ Edouard PHILIPPE a confirmé qu'il voulait remettre en cause le statut général de la Fonction Publique et détruire la règle de calcul sur les 6 derniers mois pour y substituer le calcul sur toute la carrière.
- ▶ Il a confirmé que les enseignants allaient voir leurs pensions baisser, prenant l'engagement qu'il fallait que cette baisse soit « comparable » à celle des autres fonctionnaires.
- ▶ Il a annoncé l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge de départ à 64 ans... et il demande aux organisations syndicales d'en organiser les modalités !

Concernant les mesures spécifiques aux enseignants, il a évoqué de vagues augmentations de revenus sous condition.

Le ministre Blanquer a précisé. Il se déclare prêt à augmenter les rémunérations en créant des primes non intégrées dans le salaire à la condition que les syndicats acceptent de « réformer » complètement l'organisation du travail des enseignants, en remettant en cause les congés.

Dans ces conditions, force est de constater que le gouvernement reste insensible à la stratégie des temps forts qui implique des temps faibles.

C'est la raison pour laquelle la FNEC FP-FO propose à toutes les fédérations de l'Education nationale de répondre aux attentes de nos collègues en appelant à déclencher, tous ensemble, avec nos syndicats du 1^{er} et du 2nd degré la grève unie, sans interruption, jusqu'au retrait, comme le font les salariés de la SNCF et de la RATP.

C'est ce qu'ont décidé les personnels dans de très nombreux départements, comme à Paris, à Lyon, au PUY. Il est de notre responsabilité de généraliser la reconduction de la grève dans toutes les écoles et établissements de France.

Assemblées générales partout : décidez la grève et organisez sa généralisation !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à participer à toutes les initiatives interprofessionnelles.

Montreuil le 11 décembre 2019



FO



Solidaires
Union syndicale



UNL
La voix lycéenne

unef
le syndicat étudiant

Toujours plus mobilisé-es pour gagner !

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL constatent que le mouvement contre le projet de réforme des retraites s'est inscrit depuis le 5 décembre dans la durée avec notamment des reconductions importantes de grève et avec l'entrée de nouveaux secteurs professionnels dans les actions de grève, de débrayages et de mobilisation.

La journée du 10 décembre a été un nouveau temps fort de cette mobilisation avec de nouveaux salarié-es du privé et davantage de jeunes.

L'opinion publique ne se laisse ni abuser par les opérations médiatiques du Gouvernement, ni par les tentatives d'opposer les uns aux autres. Les organisations syndicales dénoncent toutes entraves au droit de grève et de manifestation plus particulièrement envers les jeunes.

La synthèse des concertations rendue publique lundi n'a pas apporté d'éléments nouveaux depuis le mois de juillet. Les organisations syndicales pointent la responsabilité du gouvernement sur la situation sociale. C'est pourquoi, elles attendent que lors de sa prise de parole, le premier Ministre tienne compte du rejet massif exprimé par les mobilisations du projet de régime universel à point et retire ce dernier. Elles confirment leur appel à l'ouverture de réelles négociations sans préalable sur la base des propositions des organisations syndicales pour le renforcement et l'amélioration du système actuel par répartition, solidaire et intergénérationnel.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident. Elles appellent à organiser des actions de grève et de manifestations localement le 12 décembre, puis le week-end, et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Paris, le 10 décembre 2019



Le gouvernement s'obstine : amplifions la mobilisation !

Les agent-es de la fonction publique, tout comme les salarié-es du privé, se sont à nouveau largement mobilisé-es lors de la journée unitaire du 10 décembre.

D'ores et déjà, nos organisations CGT, FA, FO, FSU et Solidaires réaffirment leur soutien à toutes et tous les agent-es qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève.

Elles dénoncent la minoration systématique effectuée par le gouvernement des taux de grévistes particulièrement visible notamment dans la Fonction Publique Territoriale.

Les annonces faites par le Premier Ministre lors de son allocution au CESE ne répondent en rien à la légitime et majoritaire hostilité au projet de loi Retraites largement exprimée par les actions, la grève et les manifestations. C'est pourquoi, nos organisations y restent totalement opposées.

Nous dénonçons la volonté de division du pouvoir pour affaiblir le mouvement alors même que ce projet va accentuer les inégalités et détruire les solidarités.

Nous refusons la double peine pour les femmes dans la fonction publique qui découlerait de la mise en place de ce projet malgré les déclarations d'intention du gouvernement sur l'égalité femmes / hommes.

Profondément attachées à la solidarité, nous refusons la division entre générations et catégories professionnelles et de laisser nos jeunes collègues subir cette réforme.

Nous n'accepterons jamais de sacrifier nos enfants et petits-enfants. Pour nous, la retraite à 64 ans, c'est non.

Plus que jamais, nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui passe par le retrait du projet gouvernemental
- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

- Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique. Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite, car nous ne céderons pas !

S'agissant des revalorisations de carrière annoncées – qui oublient de nombreuses catégories professionnelles, comment accorder le moindre crédit à des interlocuteurs qui refusent systématiquement et depuis des années la moindre augmentation de la valeur du point, d'un coût pourtant nettement inférieur ?

Nos organisations syndicales soutiennent et partagent l'appel interprofessionnel du 10 décembre « *à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salariés le décident. Elles appellent à organiser des actions de grève et de manifestation localement le 12 décembre, puis le week-end, et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.* »

Fait à Paris, le 11 décembre 2019